AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**214C0755**
FR0004165801-FS0303-DER23

12 mai 2014

**Déclaration de franchissement de seuil (article 234-7 du code de commerce)**

**Information consécutive à une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique (article 234-10 du règlement général)**

**LES HOTELS DE PARIS**

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 7 mai 2014, complété par un courrier reçu le 12 mai 2014, la société Capinvest Services Ltd[1] (86 Jermyn Street, 5th Floor London SW1Y 6AW, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 2 mai 2014, le seuil de 50% des droits de vote de la société LES HOTELS DE PARIS (ci-après « HDP ») et détenir 3 022 545 actions HDP représentant 5 346 138 droits de vote, soit 49,58% du capital et 51,00% des droits de vote de cette société[2].

   Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions hors marché.

   À cette occasion, M. Patrick Machefert **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Capinvest Services Ltd qu'il contrôle, 3 800 359 actions représentant 6 850 382 droits de vote, soit 62,34% du capital et 65,35% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

| | Actions | % capital | Droits de vote | % droits de vote |
|---|---|---|---|---|
| Patrick Machefert | 777 814 | 12,76 | 1 504 244 | 14,35 |
| Capinvest Services Ltd | 3 022 545 | 49,58 | 5 346 138 | 51,00 |
| **Total Patrick Machefert**[3] | **3 800 359** | **62,34** | **6 850 382** | **65,35** |

2. L'accroissement de la participation de la société Capinvest Services Ltd, initialement comprise entre 30% et 50% des droits de vote de HDP de plus de 2% sur une période de moins de 12 mois consécutifs, a fait l'objet d'une décision de dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique, reproduites dans D&I 213C1848 mise en ligne sur le site de l'Autorité des marchés financiers le 2 décembre 2013

_____

[1] Société détenue à 100% par M. Patrick Machefert.

[2] Sur la base d'un capital composé de 6 095 926 actions représentant 10 482 177 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[3] Il est précisé que Mme. Christiane Derory (qui occupe le poste de directeur général délégué au sein de HDP) détient individuellement 44 037 actions HDP représentant 88 074 droits de vote, soit 0,72% du capital et 0,84% des droits de vote de cette société et qu'elle est présumée agir de concert avec M. Patrick Machefert au titre des dispositions du 1° du II de l'article L. 233-10 du code de commerce.